

**HORAIRE DES COURS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

**Filière PREPARATOIRE P : enfants de 6 à 14 ans – formation pluridisciplinaire**

	P 1/2/3 (6 à 8 ans)	P 4/5/6 (9 à 11 ans)	P 7/8/9 (12 à 14 ans)
<b>MERCREDI</b>	Atelier A : 13H00 à 14H40 (2) Chloé Magotteaux	Atelier B : 14H40 à 16H20 (2) Chloé Magotteaux	
<b>SAMEDI</b>	Atelier C : 13H00 à 14H40 (2) Chloé Magotteaux  <b>P 1/2/3/4/5/6 : GROUPE 6 -14 ANS</b>		

**Filière de FORMATION F : cours pluridisciplinaires**

Les élèves de cette filière vont chercher leur formation au moyen d'un programme approprié dans les cours de la filière de qualification et/ou de la filière de transition à raison de **3 périodes/sem en F1 (adolescents 15 à 17 ans) et 3 périodes/sem en F2 (adultes dès 18 ans).**

**Filières de QUALIFICATION Q (3 ans d'études) et de TRANSITION T (6 ans d'études)**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>Peinture</b> Prof : L. Burvenich				16H40 à 20H00 (4)		09H00 à 12H20 (4)
<b>Peinture</b> Prof : N Henin		13H00 à 16H20 (4)				

**Filière de TRANSITION « T » :**

Histoire de l'art et analyse esthétique : T1, T2, T3 : 1 période / sem

Prof : M-CI Toussaint	1 <sup>er</sup> vendredi du mois de 17H00 à 20H20
-----------------------	---

**Note à l'attention des élèves et des parents d'élèves : voir verso**

## **A l'attention des élèves et des parents d'élèves**

Je vous remercie de nous avoir fait confiance en vous inscrivant, vous ou votre enfant, dans notre établissement.

Le corps professoral et moi-même, sommes convaincus que l'art et la culture font parties de la formation de l'être humain.

Il nous appartient donc d'inscrire nos pratiques dans le cadre d'une éducation créative. Notre rôle est simple : donner aux élèves les moyens et formation qui leur permettront de concourir à leur épanouissement artistique.

### **Quelques consignes à respecter**

#### **Pour les enfants et adolescents (-18 ans)**

##### En cas de retard/d'absence

Dans le cadre de notre enseignement nous sommes tenus de prendre note des présences. Il est donc utile de nous informer du/des retard(s) ponctuel(s)/récurrent(s) de votre/vos enfant(s). De notre côté, le secrétariat vous préviendra si le professeur constate trop d'absences ou de retards sans justificatifs écrits de votre part.

##### En cas de retard pour la reprise de votre / vos enfants :

Le cadre de notre enseignement ne dispose pas de garderie, ni de surveillant-éducateur. Cela signifie qu'il est impérieux de respecter les horaires de fin de cours.

Pour **Namur** :

Si vous êtes soumis à un imprévu, vous pouvez nous contacter : 081/255153.  
Nous ferons en sorte que votre enfant vous attende au secrétariat.

Pour **Huy / Dinant / Ciney**

Le professeur est tenu de rester maximum 10 minutes au-delà de la fin de son dernier cours.

#### **Pour tous les élèves**

##### **En cas d'absence :**

Toutes les absences doivent être justifiées :

Un jour d'absence : faire parvenir au secrétariat un justificatif d'absence écrit ou un

Mail : [academie.beauxarts@gmail.com](mailto:academie.beauxarts@gmail.com)

Plusieurs jours d'absences : un certificat médical s'impose

Nous contacter :

Pour NAMUR : 081/255153

Pour HUY : 085/215553

Pour DINANT : 081/255153

Pour Ciney : 081/255153.

#### **Congés scolaires**

Une grille avec les éphémérides peut être obtenue au secrétariat ou via notre adresse mail.

Nous fonctionnons comme l'enseignement obligatoire avec la différence que le samedi qui précède un congé nous restons ouverts.

La Direction.